

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PAPOUL

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2010 COMPTE RENDU

- **Renouvellement appel d'Offres Contrats d'Assurance des Risques Statutaires :**
La commune charge le Centre de gestion de négocier un contrat ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer, afin de couvrir les risques : décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité-paternité pour les agents de la Collectivité.
- **Tarifs cantine 2011 :** A compter du 1^{er} janvier 2011, le prix unitaire d'un tarif de cantine sera de 3,00 € pour les habitants de Saint Papoul et de 3,40 € pour les extérieurs.
- **Demandes de subvention :** Des demandes de subvention vont être déposées à l'Etat, à la Région et au Département pour la valorisation de la Place Monseigneur de Langle pour un montant estimatif de travaux de 348 000 € HT. Une demande de subvention va être déposée pour la création d'un chemin piétonnier Avenue du Docteur Mazet pour un montant estimatif de travaux de 23 400 € HT.
- **Achat Terrain :** Monsieur le Maire propose d'acquérir deux parcelles de terrains appartenant à Mr PHILIPPE Marcel en vue de la création du chemin piétonnier. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le compromis de vente pour un montant de 22500 €.
- **Indemnité de Conseil :** Suite à l'arrivée de Mme VAX Annie, nouvelle trésorière de la collectivité, le Conseil Municipal vote l'attribution d'une indemnité de conseil annuelle à 100 %.
- **Intégration parcelles Domaine Public :** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut lancer une procédure d'enquête publique afin de passer les parcelles de la déviation dans le domaine public.